Quatre ans et demi après l’accident nucléaire de Fukushima, et après deux ans d’arrêt total du nucléaire au Japon, il faut encore gérer toutes les conséquences directes et indirectes de cet événement qui a bouleversé la planète.

 Nettoyer et stabiliser le site de la centrale, déplacer les combustibles des piscines de désactivation, gérer les immenses quantités d’eaux contaminées sont des préoccupations majeures pour les Japonais, qui se heurtent à la mauvaise volonté de l’électricien nucléaire TEPCO, à l’omerta imposée d’en haut, et surtout à l’ampleur de la tâche, dont on ne voit évidemment pas le bout et qui s’est transformée en gouffre financier.

 Les tentatives de décontamination de vastes zones du département de Fukushima ne donnent pas les résultats escomptés et la population est maintenant poussée à réintégrer des villages où les taux de radioactivité restent élevés.

 Les sols bourrés de contaminants radioactifs ont été raclés en surface et s’entassent aujourd’hui dans des milliards de sacs de chantier amoncelés à perte de vue.

 Les cancers de la thyroïde atteignent un nombre croissant d’enfants sans que les autorités, soucieuses de « normalité » et prônant le silence, ne semblent s’en émouvoir.

 Pourtant, des associations et des médecins s’efforcent d’informer les gens et d’aider les familles à divers titres, notamment en mesurant la radioactivité dans les aliments et sur les lieux de vie et en envoyant les enfants « au vert » dans des régions épargnées. Tentatives dérisoires de survie en milieu hostile, mais cependant utiles.

 Depuis quatre ans, je parcours la région de Fukushima à la rencontre des réfugiés nucléaires et je me suis rendue 7 fois dans la zone interdite pour recueillir des témoignages sur la situation, la vie des évacués, le travail des associations et les divers problèmes qui se posent.

 Je tenterai de faire le point sur la situation dans une conférence à Cahors le 11 septembre prochain, dans la perspective d’unir nos efforts et d’échanger nos informations de manière constructive.

Janick Magne

Le 30 août 2015